

Motion

1486

pour le maintien des conditions-cadre nécessaires à la place financière genevoise et pour le soutien de la politique fédérale face aux attaques dirigées contre la place financière suisse et son secret bancaire

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- l'importance de la place financière genevoise qui assure : un grand nombre des emplois du canton, le 25 % de la gestion de fortune et le 40 % de la gestion de fortune privée en Suisse ;
- que la place financière génère au moins 25 % des recettes fiscales genevoises ;
- les importantes et nombreuses prestations sociales offertes dans notre canton, liées aux rentrées fiscales ;
- les pressions constantes exercées sur la place financière suisse et sur son secret bancaire;
- les efforts entrepris par le Conseil fédéral dans le cadre des nouvelles négociations avec l'Union Européenne et visant au maintien du secret bancaire ;

invite le Conseil d'Etat

- à intervenir immédiatement auprès du Conseil fédéral afin de le rendre attentif à l'importance de la place financière pour Genève et de lui exprimer son soutien pour la politique qu'il mène face aux attaques dirigées contre la place financière et son secret bancaire ;
- à présenter une étude sur l'importance de la place financière pour Genève, notamment en matière d'emplois, de recettes fiscales et d'effets induits. Dans cette étude seront également traitées les conséquences d'un affaiblissement voire d'une suppression du secret bancaire pour Genève.